

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 20 (1882)
Heft: 26

Artikel: Lausanne, le 1er juillet 1882
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187038>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 un an 4 fr. 50
 SUISSE six mois . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :
 La ligne ou son espace, 15 c.
 —
 Pour l'étranger, 20 cent.

Lausanne, le 1^{er} juillet 1882.

Samedi soir, un gai cortège se rendait, musique en tête, au domicile de M. Camille Delessert. Il se composait de 250 à 300 employés du 2^{me} arrondissement postal, portant chacun une fleur de rhododendron à la boutonnière, et allant remercier chaleureusement leur cher directeur d'avoir pris la résolution de rester leur chef. Car, — soit dit sans calembour, — M. Delessert a eu un instant l'idée de changer de poste ; mais, grâce à la sage lenteur avec laquelle on nomme aux fonctions publiques dans notre pays, il a eu le temps de réfléchir et de se désister, pour le grand bonheur de tous ceux qui travaillent avec lui.

Oui, ils étaient tous contents ; tous allaient lui dire, dans l'expansion de leur cœur : « Oh ! vous avez bien fait ! »

Dans l'après-midi, quelques-uns de ces messieurs, prenant possession de l'habitation de M. Delessert, suspendirent à la véranda, à la treille, autour des fenêtres, aux branches des arbres, des lanternes vénitiennes qui, quelques heures plus tard, doucement balancées par la brise du soir, faisaient chatoyer dans la verdure leurs couleurs variées, auxquelles venaient se mêler les rayons argentés de la lune, glissant à travers les rameaux.

A son arrivée, le cortège se divisa en divers groupes qui se répandirent bientôt dans les sentiers, autour des massifs de fleurs, sur la pelouse du verger, partout. De temps en temps, des flammes de bengale, jetant sur la scène de fantastiques lueurs, faisaient éclater les bravos. La scène était vraiment charmante ; jamais le modeste cottage de la *Tente* n'avait vu tant d'animation, tant de figures épanouies ; jamais ses bosquets ne s'étaient illuminés de tant de féeriques clartés, jamais ses hôtes n'avaient reçu tant d'affectueuses marques d'attachement.

Une voiture avait suivi, conduisant quelques dames attachées à l'administration des postes, et qui remirent à la famille Delessert une délicieuse corbeille de fleurs, accompagnée de ces quelques vers, simples de forme, mais empreints d'une touchante sincérité :

De nos bureaux, paisibles confidentes,
 Cher Directeur, nous vous disons : Merci !
 Notre labeur nous laisse souriantes,
 Puisqu'avec nous vous lutterez aussi.

L'air sérieux et la phrase bien faite,
 Nous voudrions nous présenter à vous ;
 Mais nous venons, à la bonne franquette,
 Vous dire en chœur : *Vous êtes cher à tous !*

Ces humbles fleurs, par nos mains arrangées,
 Vous diront bien les vœux de notre cœur :
 Nous resterons heureuses employées,
 Car vous restez notre cher Directeur !

— Souvenir du 24 juin 1882. —

Après un échange de discours pendant lesquels on aurait pu voir perler des larmes au bord de plus d'une paupière, le cortège revint en ville, ramenant dans ses rangs M. Delessert. Et le public lausannois ne resta point étranger à ces témoignages d'estime et de confiance donnés à un homme dont chacun apprécie les excellentes qualités. Une foule nombreuse se porta sur le passage du cortège, salué par de vives acclamations, tandis que sur tous les murs qui bordent la route, sur tous les balcons, toutes les terrasses d'alentour, les feux de bengale l'illuminaient de teintes empourprées.

Une collation, dans la grande salle des Trois-Suisses, termina cette petite fête. La place réservée au Directeur était ornée de deux belles couronnes de fleurs des Alpes, entourant les initiales C. D., et surmontées d'un trophée aux armes des trois cantons de Vaud, Fribourg et Valais. Là, une magnifique montre en or et une adresse portant 800 signatures furent remises à M. Delessert en témoignage de reconnaissance.

Nous ne pouvons rapporter ici toutes les excellentes paroles prononcées dans cette soirée, tous les couplets qui l'ont égayée et en ont fait une vraie fête de famille. Nous nous bornerons à constater, en terminant, que de telles manifestations sont rares, parce que rares sont ceux qui s'entourent d'autant de sympathies. M. Delessert a toujours su allier aux devoirs de sa tâche difficile une inaltérable bienveillance envers ses subalternes, qu'il n'envisage point seulement comme des machines à travail, mais comme des amis.

L. M.

Tirage annuel des Musquetaires du Lieu et du Chenit.

Ensuite de l'appel que nous avons adressé à nos lecteurs dans le but d'obtenir des renseignements sur nos anciennes Abbayes et Sociétés militaires, nous avons le plaisir de publier le curieux document qui suit, datant du 9 mai 1622, époque où nos tireurs se servaient encore du *mousquet à mèche*, dont la charge était enflammée au moyen d'une mèche adaptée au chien de l'arme. Nous devons ce document à l'obligeance de M. Meylan, notaire à Lausanne.